

Séance du 3 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trois mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Georges BONNARD, René BORNE, Marjolaine CHARMILLON, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ, Georges GARDON, Claude LAUDET, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO –

Excusés : Marion BARNARIE, Gérard BLAIN,

Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 27 février 2023

Mme Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Gestion du personnel
 - Ouverture de la nouvelle crèche
 - Point sur la vente de l'auberge
 - Signature de la vente des terrains Sous le Béal
 - Fibre optique
 - Projet Barthomeuf
 - Présentation des projets de l'école
 - Questions diverses et tour de table
-
- Présentation des projets pédagogiques de l'école par Mme la Directrice (informatique, marionnettiste, sérigraphie, conteur, visite du collège de Die...).
 - Demande de subvention : 110 € par enfant, 11 enfants concernés pour St Nazaire le Désert soit un total de 1210€.
 - Mme la directrice de l'école demande la pose de panneaux en bois marine (250 x 127) dans la cour de l'école.
 - Le Conseil Municipal donne un avis favorable.
 - M. Pierre-Emmanuel Barthomeuf présente son projet d'entreprise : élagage, production de granulés, production de plaquettes forestières, bois de chauffage et propose l'achat de la parcelle S67 sous le Béal. Une rencontre avec le service urbanisme de la Communauté des Communes est à prévoir dès que possible.

- Nouvelle crèche :
La commission sécurité a approuvée l'ouverture de la crèche. La rentrée dans les nouveaux locaux s'est bien passée.
L'ancien local a été demandé à titre gratuit par le TIS. Avis favorable du Conseil si tous les frais de fonctionnement sont pris par l'association TIS et que les locaux soient pris en l'état.
- Les travaux de réfection du toit de l'épicerie sont terminés.
- Les travaux du camping sont terminés.
- Commission mobilité de la Communauté de Communes du Diois:
réfèrent élu de la commune M. Georges Gardon
- Auberge : signature de la vente prévue au plus tard le 19 avril 2023.
- Terrains des artisans : les 3 permis de construire sont accordés. La vente à M. et Mme Duchier a été signée le 10 février 2023.
- Remplacement de la chaudière de l'appartement du bâtiment de l'auberge : 4 700 €
- Remplacement de la hotte de la cuisine de l'auberge : 1 300 €
- Tour Auto le 21 avril 2023 : route de Brette fermée de 7h00 à 13h30
- 3^{ème} rallye du Dauphiné le 30 avril 2023 : route fermée 7h46 à 14h56
- Réunion Santé du 30 janvier avec les communes de la Vallée de la Roanne :
Les communes ont demandé un nouveau circuit passant par Bourdeaux pour le Transport à la Demande géré par La Région. La proposition est retenue et sera traitée avant la fin 2023. Un ostéopathe vient régulièrement et sur rendez-vous à Saint Nazaire le Désert.
- Projet Place du Brouas : réunion avec le CAUE le 31 mars à 10h00 en Mairie.
- Gestion du personnel communal : les appels à candidature seront faits pour pourvoir aux postes des agents techniques (une disponibilité d'un an à partir du 01/07/2023 et une rupture conventionnelle au 30/04/2023).
- Arceaux pour les vélos : le matériel est arrivé.
- Fibre optique : les études menées par Ardèche Drôme Numérique (ADN) démarrent dès 2024 et la fin des travaux est prévue dans le courant 2025.
- Atelier de transformation alimentaire dans le Diois : les producteurs sont invités à contacter la Communauté de Communes du Diois par mail : duliendanslassiette@gmail.com

Prochain Conseil Municipal fixé au jeudi 30 mars 20h30

Séance levée à 22h40